

- Industries électriques et gazières

Ingénieur d'études électriques (H/F)



Description

L'ingénieur d'études électriques pilote et réalise les études de conception de nouveaux produits et solutions techniques pour les réseaux de transport et de distribution d'électricité, les équipements électriques, les installations électriques et de communication, les infrastructures, le bâtiment intelligent ou encore les raccordements.

Il intervient de l'étude technico-économique à la conception détaillée, en tenant compte des règles de sécurité, des contraintes de coût et de délai et des retours d'expérience. Il contribue également à l'élaboration des offres commerciales et à la veille technologique.

FAMILLE DE MÉTIER

Commercial

CODE ROME

Environnement, Tendances & Expériences

Environnement et conditions de travail

Phase d'avant projet

Qualifie les besoins fonctionnels, les besoins qualité de l'installation, les exigences des clients et l'ensemble des contraintes technique, réglementaires ou financières

Évalue la faisabilité technico-économique de projets électriques et mesure les risques

Phase de conception

Initie, coordonne, réalise ou assure le pilotage de la sous-traitance d'études de conception et de développement de produits, solutions ou projets électriques

Participe à la définition technique des projets par des calculs de dimensionnement, la conception de plans et l'élaboration de la gamme de maintenance des installations

Rédige des cahiers des charges, des dossiers d'homologation, de certification et de brevetabilité

Phase de vente

Selon la taille de l'entreprise, participe au ou supervise le montage



d'offres techniques jusqu'à leurs présentations aux clients (chiffrage et optimisation des coûts d'exploitation et de maintenance, des résultats)

Phase de réalisation

Soutient, anime, coordonne et contrôle la mise en œuvre de projets en se déplaçant sur le terrain et en veillant au respect des normes techniques et de sécurité.

Il peut superviser des prestations de services faisant appel à son expertise technique.

S'assure de la viabilité générale de l'affaire (qualité, sécurité, rentabilité de la prestation)

Confronte les solutions techniques conçues, assure le retour d'expérience des projets et améliore les solutions proposées

Expériences

Titre professionnel TEEE Technicien d'équipement et d'exploitation et électricité (technicien de niveau 4)

Savoir faire

Compétences en Ingénierie Électrique

CONCEPTION DE PROJETS

- Initier et coordonner les études de conception

GESTION DES NORMES

- Tenir compte des règles de sécurité et des contraintes de coût